



Pour diffusion immédiate

RECYCLAGE DE VERRE ET DE STYROMOUSSE :

UNE ALLIANCE ENVIRONNEMENTALE ENTRE SAINTE-MARIE-SALOMÉ ET CRABTREE

CRABTREE, le 8 juin 2022 – Deux municipalités voisines s’allient pour permettre à leurs citoyens de recycler le verre et le polystyrène expansé (styromousse).

Crabtree a annoncé la semaine dernière l’installation de deux bacs dédiés au recyclage du polystyrène expansé (styromousse) au 51, 4^e Avenue, près du terrain de baseball et de la piste de BMX. Le contenu des bacs est récupéré et revalorisé par l’entreprise Éco-Captation de Prévost.

De son côté, la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé offre à ses résidents la possibilité de recycler le verre depuis 2022. C’est l’entreprise 2M Ressources, à Saint-Jean-sur-Richelieu, qui se charge de recueillir les matières déposées au 690 chemin St-Jean (à côté de l’église).

« On trouvait que c’était plus efficace de s’allier plutôt que de doubler les efforts, s’enthousiasme le maire de Crabtree, Mario Lasalle. Maintenant, les citoyens de nos deux municipalités peuvent recycler le verre et la styromousse. »

La conseillère municipale responsable de l’environnement à Crabtree, Véronique Payette, se dit très emballée par cette nouvelle collaboration entre « voisins ». « On doit se serrer les coudes pour relever le défi des changements climatiques et cette initiative est un pas dans la bonne direction, lance-t-elle, en espérant qu’il y ait de nombreux autres projets conjoints.

Cette volonté est partagée par la mairesse de Sainte-Marie-Salomé. « On a un leadership à assumer en tant que municipalités, explique-t-elle. Avec ce projet, on va plus loin que ce que le gouvernement provincial préconise en matière de gestion des déchets. »

Le projet de recyclage de polystyrène à Crabtree est d’ailleurs une première dans Lanaudière et peu de municipalités au Québec offrent ce service à l’heure actuelle.

Fonctionnement

Pour recycler le verre, vous n’avez qu’à vous rendre au 690 chemin St-Jean à Ste-Marie-Salomé. Vous devez retirer les couvercles et les récipients doivent être rincés et triés en fonction de leur couleur.

Pour recycler le polystyrène, vous devez vous rendre au 51, 4^e Avenue à Crabtree. Les contenants alimentaires, le matériel de construction (isolant) et les fournitures d’emballage sont acceptés. Ce qui est déposé dans les conteneurs doit toutefois être propre.



Demande d'entrevues

Marie-Pascale Fiset

mpfiset@crabtree.quebec

450 754-3434, poste : 224

Photo 1 :

BDV : La mairesse de Sainte-Marie-Salomé, Véronique Venne en compagnie de la conseillère municipale en environnement, Véronique Payette et du maire de Crabtree, Mario Lasalle devant les bacs de récupération de styromousse.

Photo 2 :

BDV : La mairesse Véronique Venne, le maire Mario Lasalle et la conseillère municipale en environnement, Véronique Payette devant les bacs de récupération de verre.